



L'OACI prévoit une croissance et une reprise complète et durable de la demande pour les services aériens de passagers en 2023

Publication immédiate

Montréal, le 8 février 2023 – S'appuyant sur les analyses avancées de mégadonnées, l'OACI prévoit qu'en 2023, la demande pour les services aériens de passagers reviendra rapidement aux niveaux observés avant la pandémie sur la plupart des routes, au premier trimestre, et qu'elle augmentera d'environ 3 % par rapport à 2019 avant la fin de l'année.

« Assurer la reprise sûre, sécurisée et durable des services aériens sera essentiel au rétablissement de la capacité de l'aviation à agir comme moteur du développement durable au niveau régional, national et mondial, et, par voie de conséquence, vital à la capacité des pays à se remettre, plus largement, des répercussions de la pandémie de COVID-19 », a indiqué le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano.

« Les prévisions relatives aux passagers aériens annoncées aujourd'hui par l'OACI s'appuient sur la forte dynamique de la reprise qui s'est enclenchée en 2022, comme l'avait prédit l'OACI dans ses analyses statistiques », a ajouté le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar. « Par l'entremise de l'OACI, des États ont conclu des accords sur des objectifs de zéro décès dû à l'aviation d'ici 2030 et de réduction à zéro des émissions nettes de carbone d'ici 2050. Ces objectifs continueront de jouer un rôle clé à la fois pour orienter les progrès et pour définir les priorités de l'OACI en matière d'appui à la mise en œuvre. »

Le nombre de passagers aériens transportés en 2022 a augmenté d'environ 47 % comparativement à 2021, alors que le passager-kilomètre payant a augmenté d'environ 70 % durant la même période, principalement du fait de la reprise rapide sur la plupart des routes internationales. Quant aux recettes passagers annuelles des entreprises de transport aérien, en tenant compte des taux de rendement et des taux de change de 2019, l'OACI a constaté une croissance de l'ordre de 50 % de 2021 à 2022.

Conformément à des prévisions antérieures de l'OACI, la forte reprise de la demande pour les services de passagers aériens a fait en sorte que le nombre de passagers en 2022 se situe à environ 74 % des niveaux d'avant la pandémie, alors que les recettes passagers se situent à environ 68 % des niveaux atteints en 2019, selon les estimations. Le nombre d'aéronefs de passagers en service en 2022 reflète la reprise générale du trafic, et correspond actuellement à 75 % des niveaux d'avant la pandémie.

En 2022, les grands constructeurs Airbus et Boeing ont enregistré une augmentation de 53 % des commandes et de 20 % des livraisons par rapport à l'année précédente. De plus, le nombre de commandes de 2022 était supérieur à celui de 2019, ce qui indique une reprise de la demande d'aéronefs.

Les prévisions actuelles en matière de fret aérien pour 2022 correspondent aux niveaux de 2021 mais font quand même état d'une hausse, bien que négligeable, par rapport au niveau d'avant la pandémie. Toutefois, on s'attend à ce que l'accroissement de la demande pour le fret aérien soit plus faible en 2023, compte tenu du ralentissement de la croissance économique à l'échelle mondiale, même si les prévisions de hausse de la demande à long terme dans ce secteur restent conformes aux prévisions antérieures de forte croissance à long terme.

À plus long terme, les entreprises de transport aérien devraient renouer avec la rentabilité au dernier trimestre de 2023 après trois années consécutives de pertes. On s'attend à ce que la demande pour les services aériens de passagers en 2024 soit plus forte, en hausse d'environ 4 % par rapport à celle de 2019. Selon le taux composé de croissance annuelle, cela représente une hausse de 0,7 % pour la période 2019-2024.

Toutefois il ne faudrait pas que la croissance et la reprise prévues pour l'aviation civile fassent monter d'un cran les risques auxquels est déjà exposé le transport aérien international.



Ressources pour les rédacteurs

[Portail de l'OACI sur le portrait statistique de l'aviation](#)

[Portail de l'OACI sur la COVID-19](#)

À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relient les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : linkedin.com/in/raillantclark/